



Liste des délibérations Conseil municipal du Vendredi 20 Mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Par suite d'une convocation en date du 16 Mars 2026, les membres composant le Conseil municipal de LOUBEYRAT se sont réunis, Salle polyvalente, le 20 Mars 2026 à 18 heures sous la présidence de M. BERTHELOT Laurent (doyen d'âge) puis de M. GUILLOT Lionel, après son élection en qualité de Maire.

Présents : M. Lionel GUILLOT, Mme BARADUC Gaëlle, M. BERTHELOT Laurent, Mme BONNARD-MAZZOLINI Claire, M. BRUNEL Richard, M. CORSO Grégory, M. DUMAS Christophe, Mme EYDIEUX Marianne, Mme FAIDIT Catherine, Mme GARDARIN Evelyne, M. GUILLEMOT Jean-Michel, Mme LE BLANC Anne-Clotilde, Mme MENUGE Marie-Claire, Mme MONTBOBIER Murielle, M. RUDELLE Dorian.

Excusé : /

Absent : /

Mme Gaëlle BARADUC a été élue secrétaire de séance.

Décisions du Conseil municipal :

- **Délibération n° 2026-03-2-001 examinée le 20/03/2026 – Election du Maire.**

Avec 13 votes pour M. Lionel GUILLOT et 2 votes blancs, M. Lionel GUILLOT est proclamé Maire de Loubeyrat.

- **Délibération n° 2026-03-2-002 examinée le 20/03/2026 – Détermination du nombre d'adjoints.**

M. Le Maire propose la création de 4 postes d'adjoints. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la création de 4 postes d'adjoints.

- **Délibération n° 2026-03-2-003 examinée le 20/03/2026 – Election des adjoints.**

Mme Gaëlle BARADUC présente une liste avec 4 candidats pour les postes d'adjoints : Mme Gaëlle BARADUC, M. Christophe DUMAS, Mme Marianne EYDIEUX, M. Dorian RUDELLE.

Avec 13 votes pour la liste de Mme BARADUC et 2 votes blancs, sont proclamés adjoints au maire Mme Gaëlle BARADUC, M. Christophe DUMAS, Mme Marianne EYDIEUX et M. Dorian RUDELLE.

--

[M. le Maire fait lecture de la charte de l' élu qui a été distribuée à l'ensemble des membres du Conseil municipal]

--

- **Délibération n° 2026-03-2-004 examinée le 20/03/2026 – Délégations du Conseil municipal au Maire.**

A l'unanimité, le Conseil municipal définit les délégations qu'il donne au Maire. L'ensemble des délégations est consultable sur la délibération. Il est précisé que l'utilisation d'une délégation par le Maire fera l'objet d'une information aux membres du Conseil municipal.

- **Délibération n° 2026-03-2-005 examinée le 20/03/2026 – Indemnités de fonction des élus.**

A l'unanimité, le Conseil municipal fixe les indemnités de fonctions des élus de la façon suivante :

- **Maire** : 55,7 % de l'indice terminal de la fonction publique ;
- **Adjoints** : 4,86 % de l'indice brut terminal de la fonction publique par adjoint
- **Conseiller municipal ayant délégation** : 4,86 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

- Délibération n° 2026-03-2-006 examinée le 20/03/2026 – Election des représentants des communes au sein des syndicats de communes et syndicats mixte.

L'ensemble des représentants ont systématiquement été élus avec 15 votes. Aucun vote blanc ou nul n'a été annoncé.

	représentant(s) titulaire(s)		suppléant
Syndicat Mixte Sioule et Morge	Lionel GUILLOT	Christophe DUMAS	Jean-Michel GUILLEMOT
Territoire d'Energie 63 (TE 63)	Lionel GUILLOT		Gregory CORSO
Parc National des volcans d'Auvergne	Marie-Claire MENUGE		Laurent BERTHELOT
EPF SMAF	Christophe DUMAS		Dorian RUDELLE
Mission Locale Riom Combrailles	Gaëlle BARADUC		
Agence France locale	Christophe DUMAS		
SMAD	Marianne EYDIEUX		Murielle MONTBOBIER
SEMERAP	Lionel GUILLOT		
SBA	Marie-Claire MENUGE		